

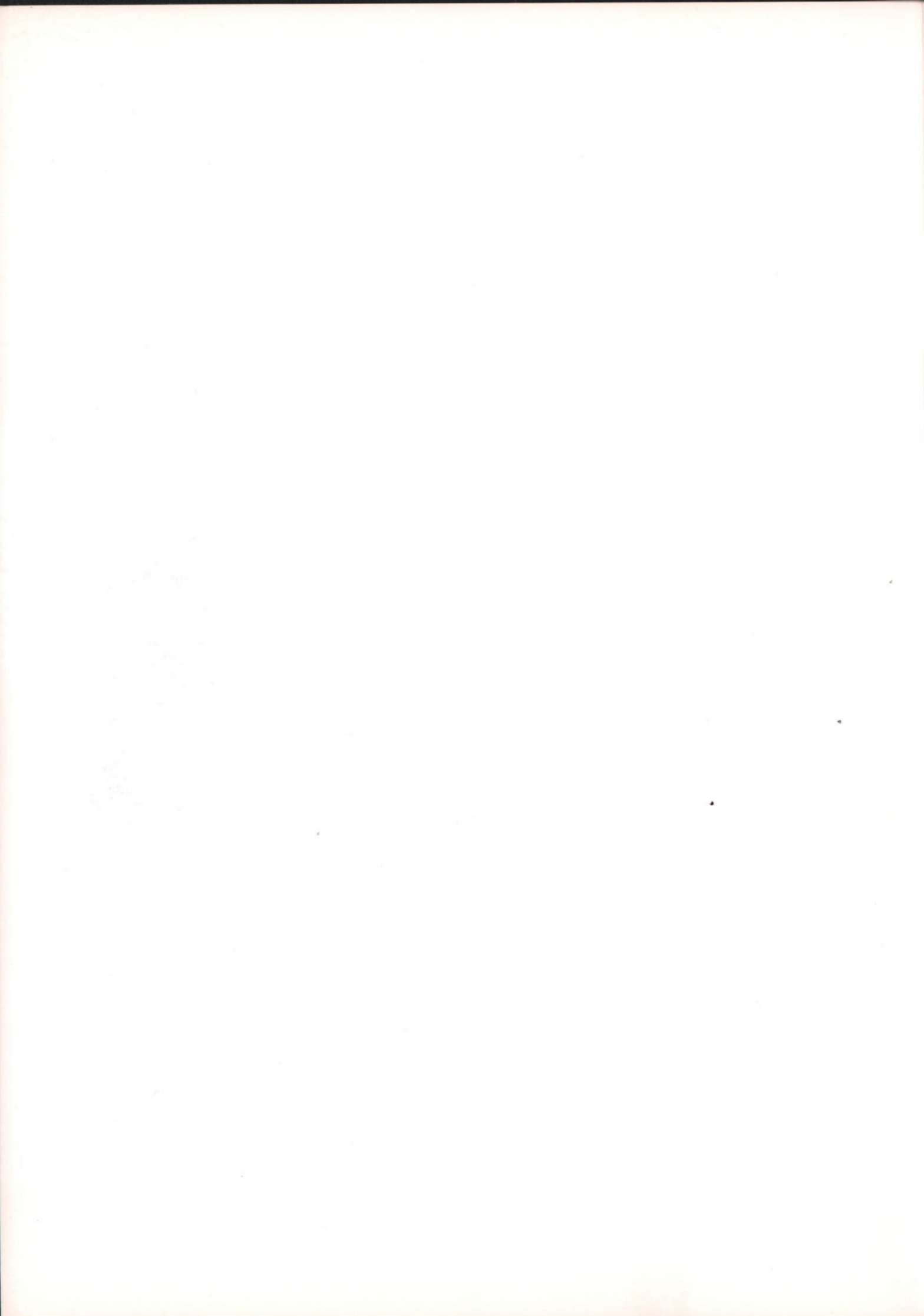


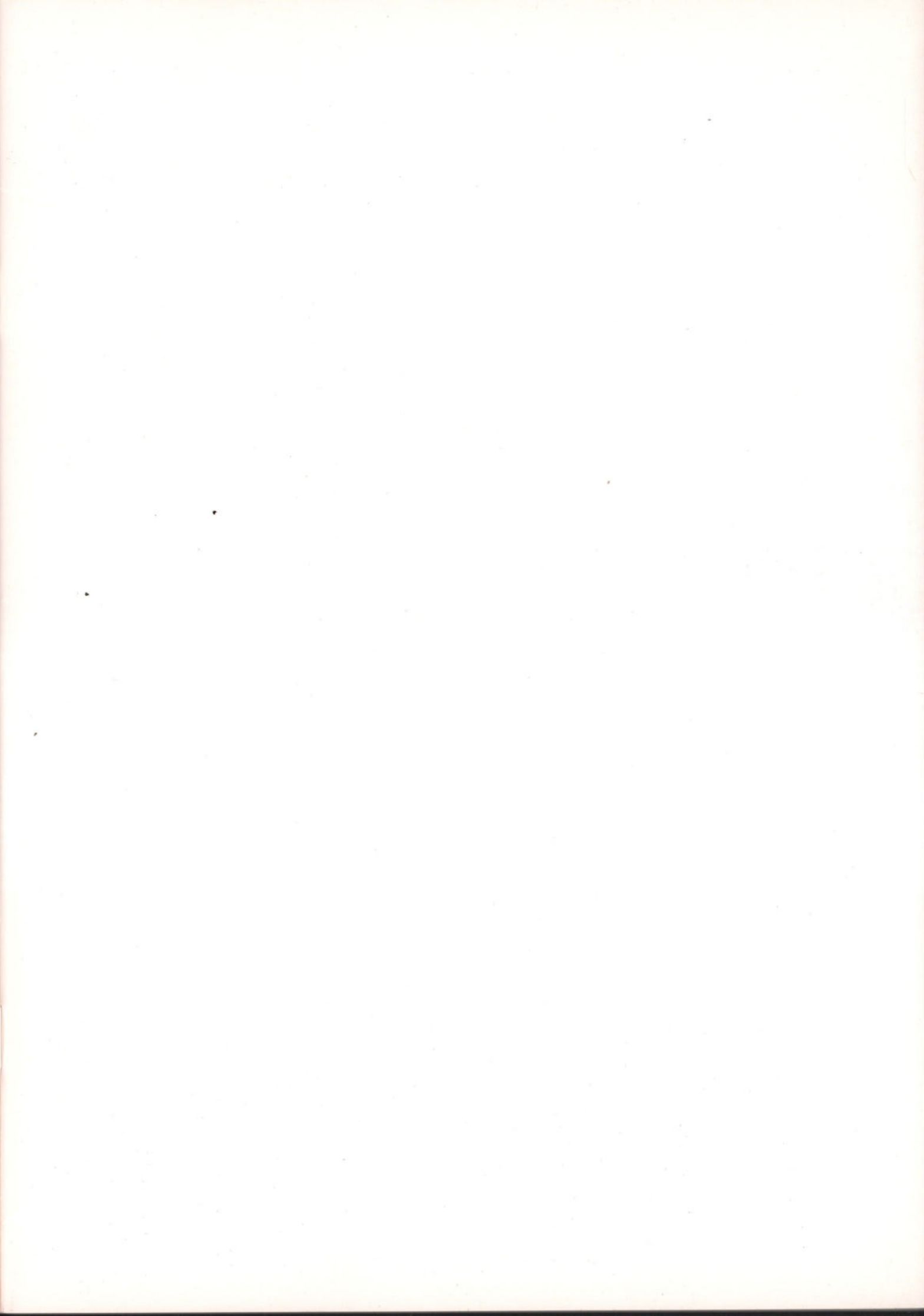
Rapports
du Conseil d'Administration et
du Collège des Commissaires
à l'Assemblée Générale des Associés
du 26 avril 1985

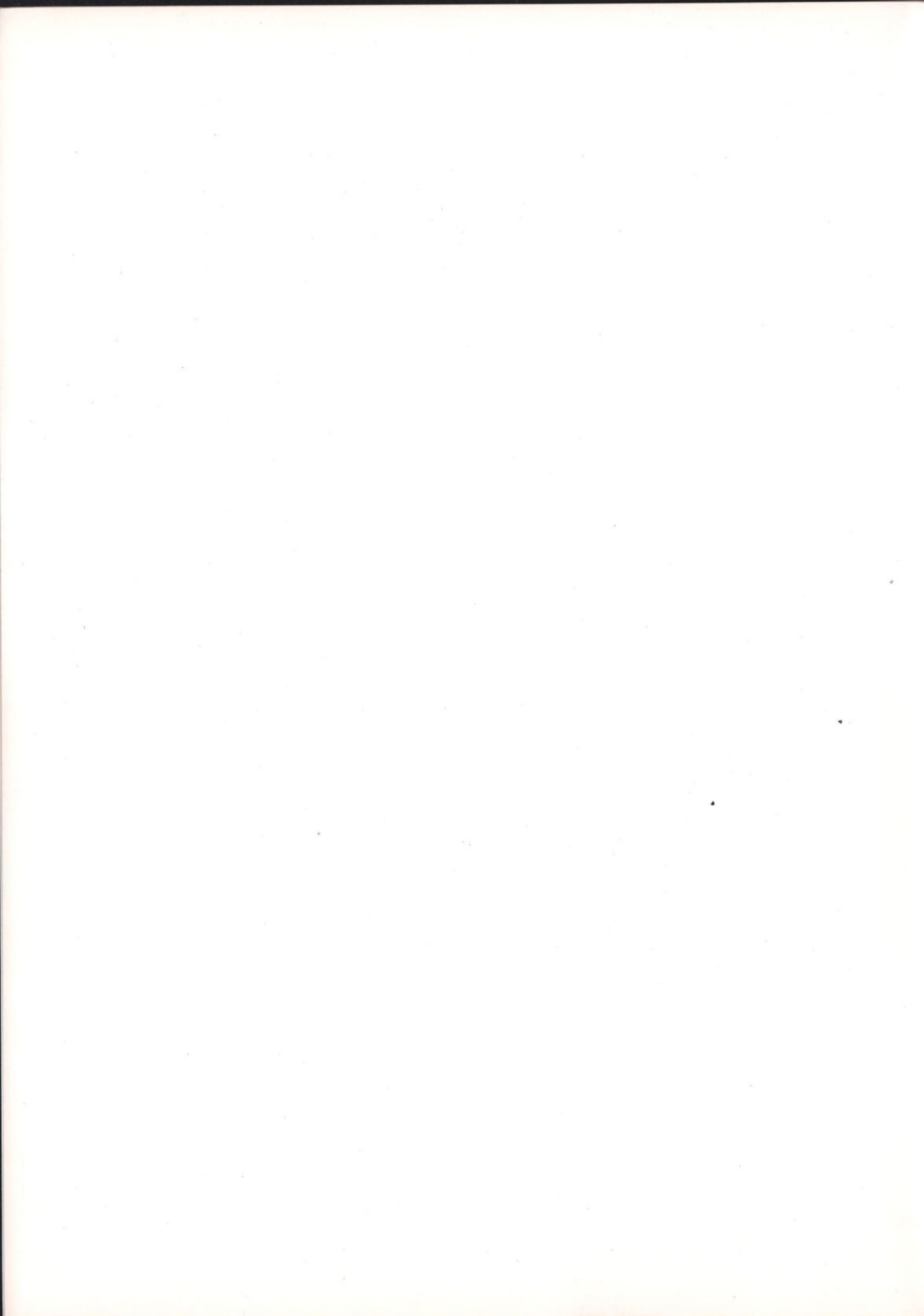
Exercice Social 1984



Société des Transports Intercommunaux de la Région Liégeoise



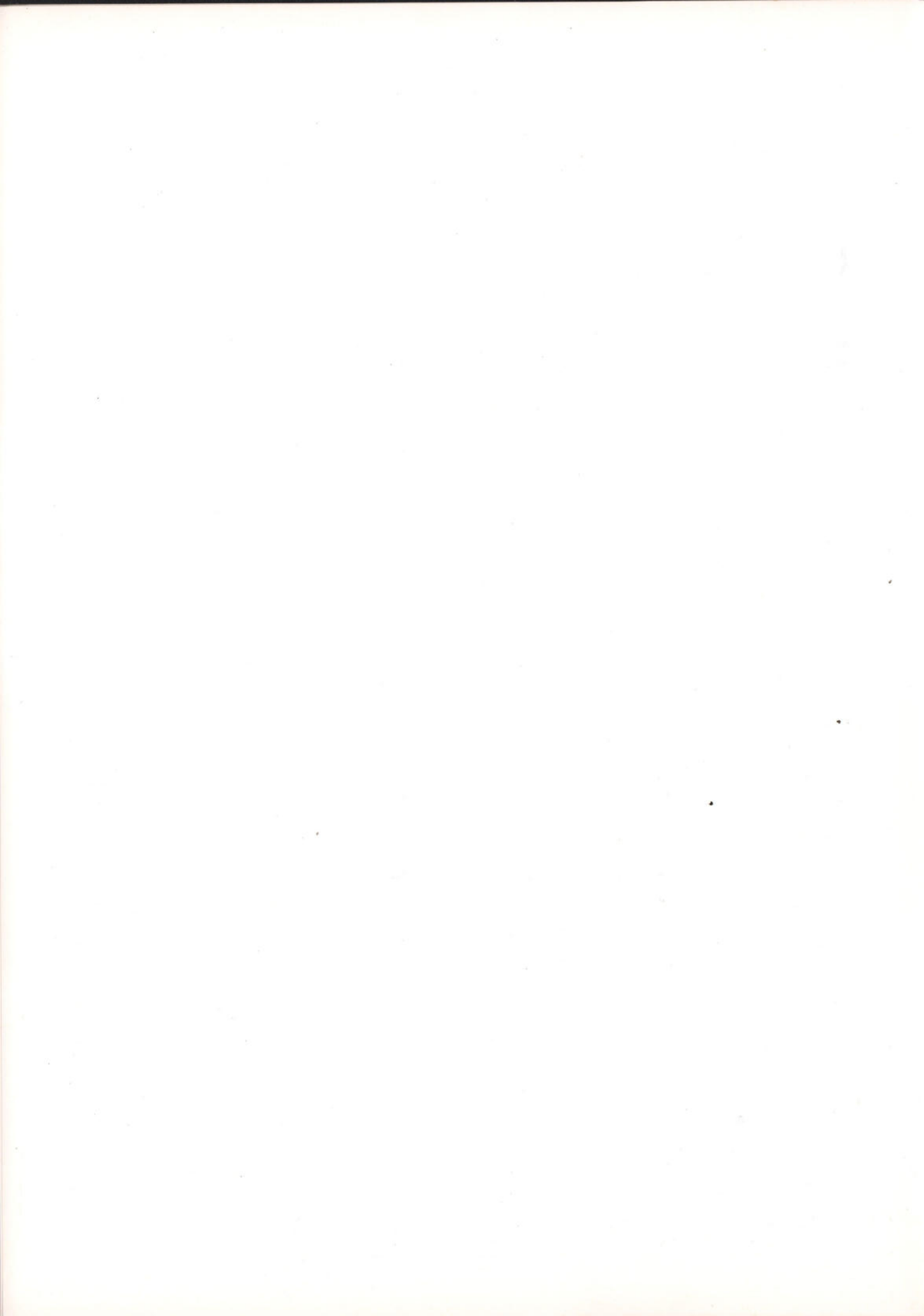




Société
des Transports
Intercommunaux
de la Région Liégeoise

Rapports

Exercice social 1984
Assemblée générale du 26 avril 1985



*conseil
d'administration*

MM. G. GOLDINE	Président
J. PIRMOLIN	Président suppléant
G. DUMONT	Administrateur-Directeur général
J. AMERICA	
P. BERTRAND	
P. BOLLAND	
L. BOTTON	
F. DESCHAMPHELEIRE	
Mme G. EVRARD	
MM. J. FAFCHAMPS	
G. FLAGOTHIER	
M. FORET	
A. GEMINE	
J. GUSTIN	
Mme H. HANQUET	
MM. E. LALLEMAND	
C. LANGE	
J. LAURENT	
H. MAGOTTE	
G. POLET	
E. RIGO	
R. YANS	Administrateurs

comité de gestion

MM. G. GOLDINE	Président
J. PIRMOLIN	Président suppléant
G. DUMONT	Administrateur-Directeur général
J. FAFCHAMPS	
J. GUSTIN	
J. LAURENT	
E. RIGO	
R. YANS	Membres

*commissaire
du gouvernement*

M. F. ENSCH-FAMENNE

*chargé de mission
du gouvernement*

M. H. COURTOIS

*délégué du ministre
des finances*

M. J-M. LAMBERMONT

collège des commissaires

MM. C. BODDEN
J-M. FRANÇUS
Th. MARCHAL

direction générale

M. G. DUMONT

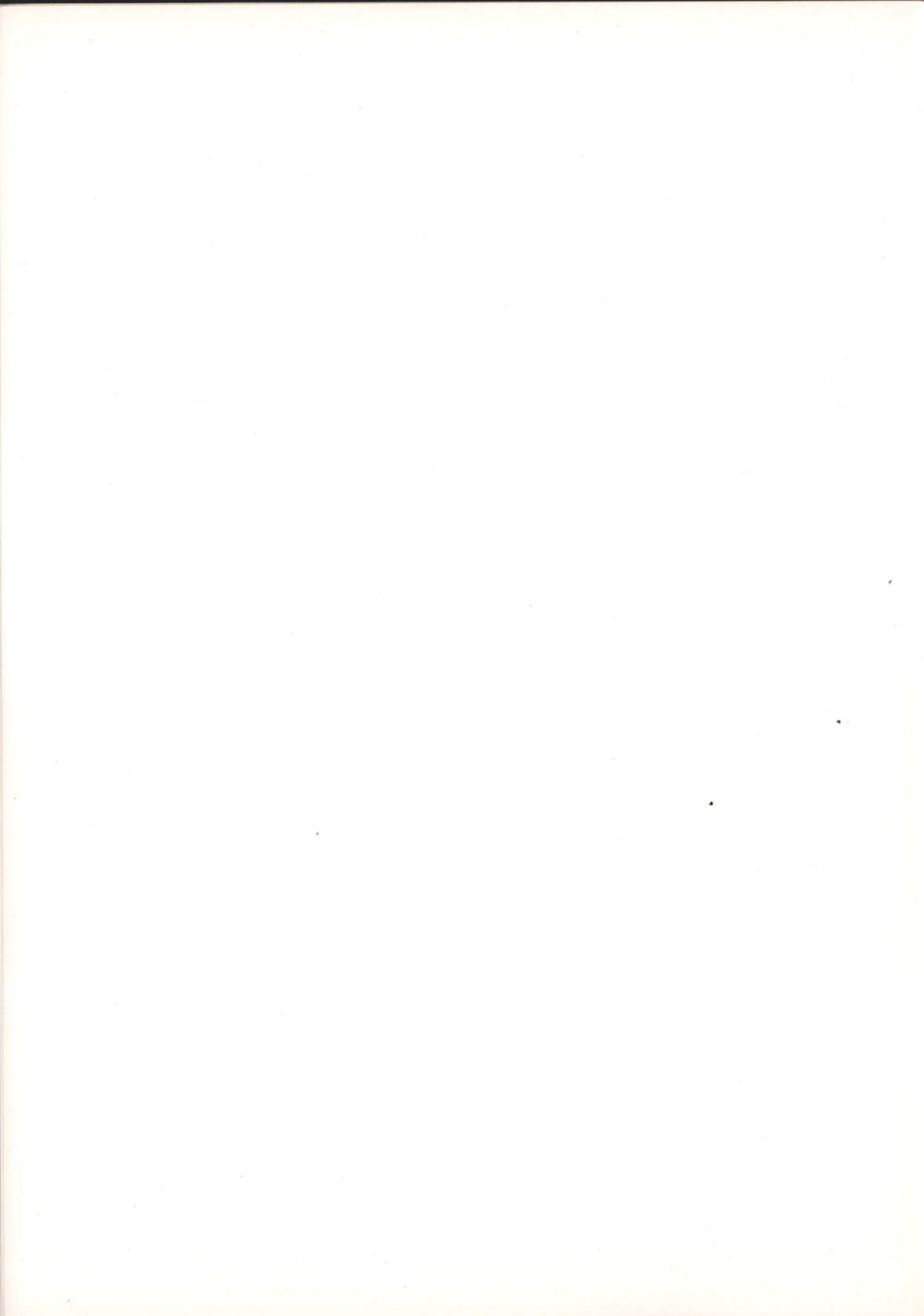
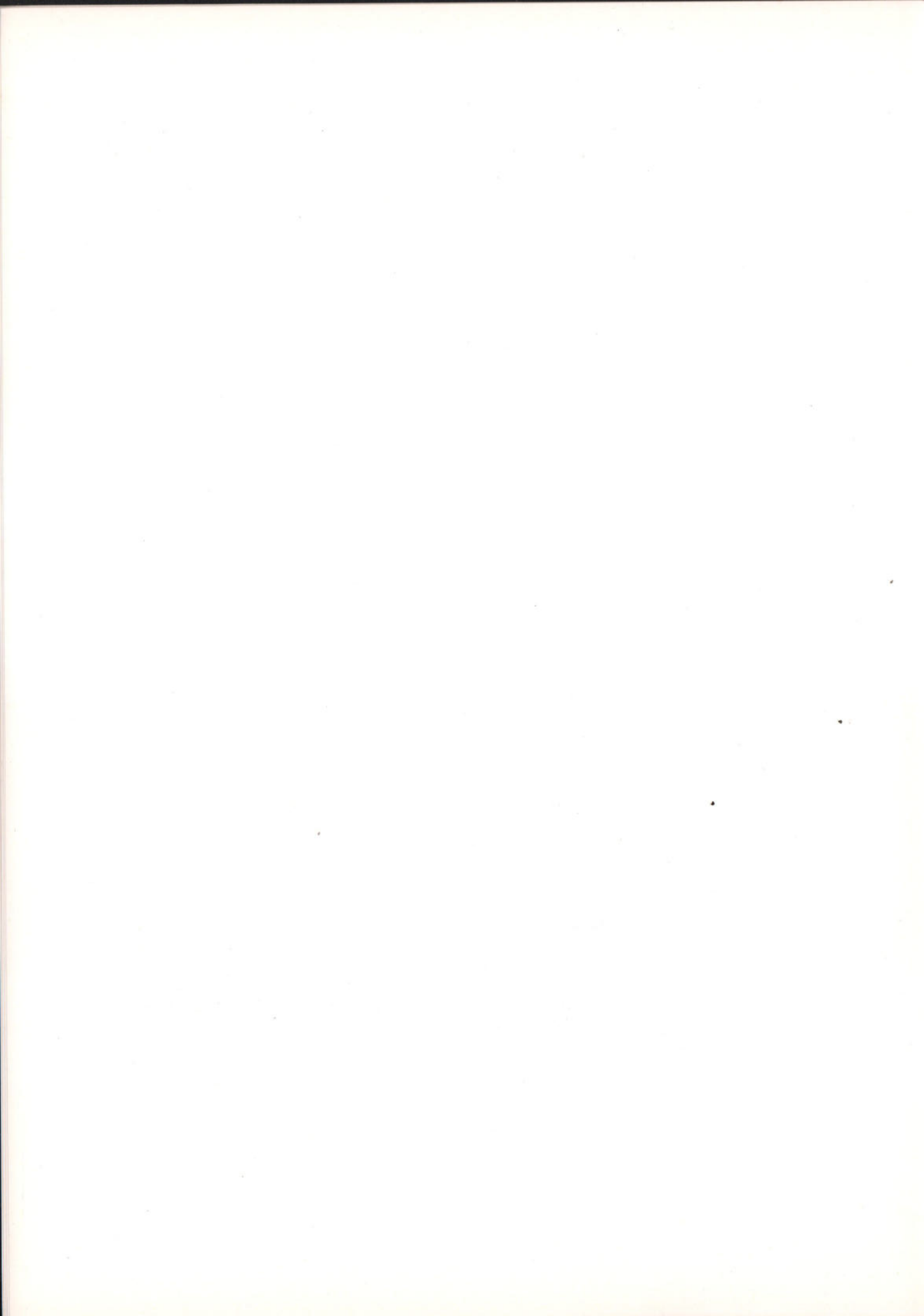


Table des matières

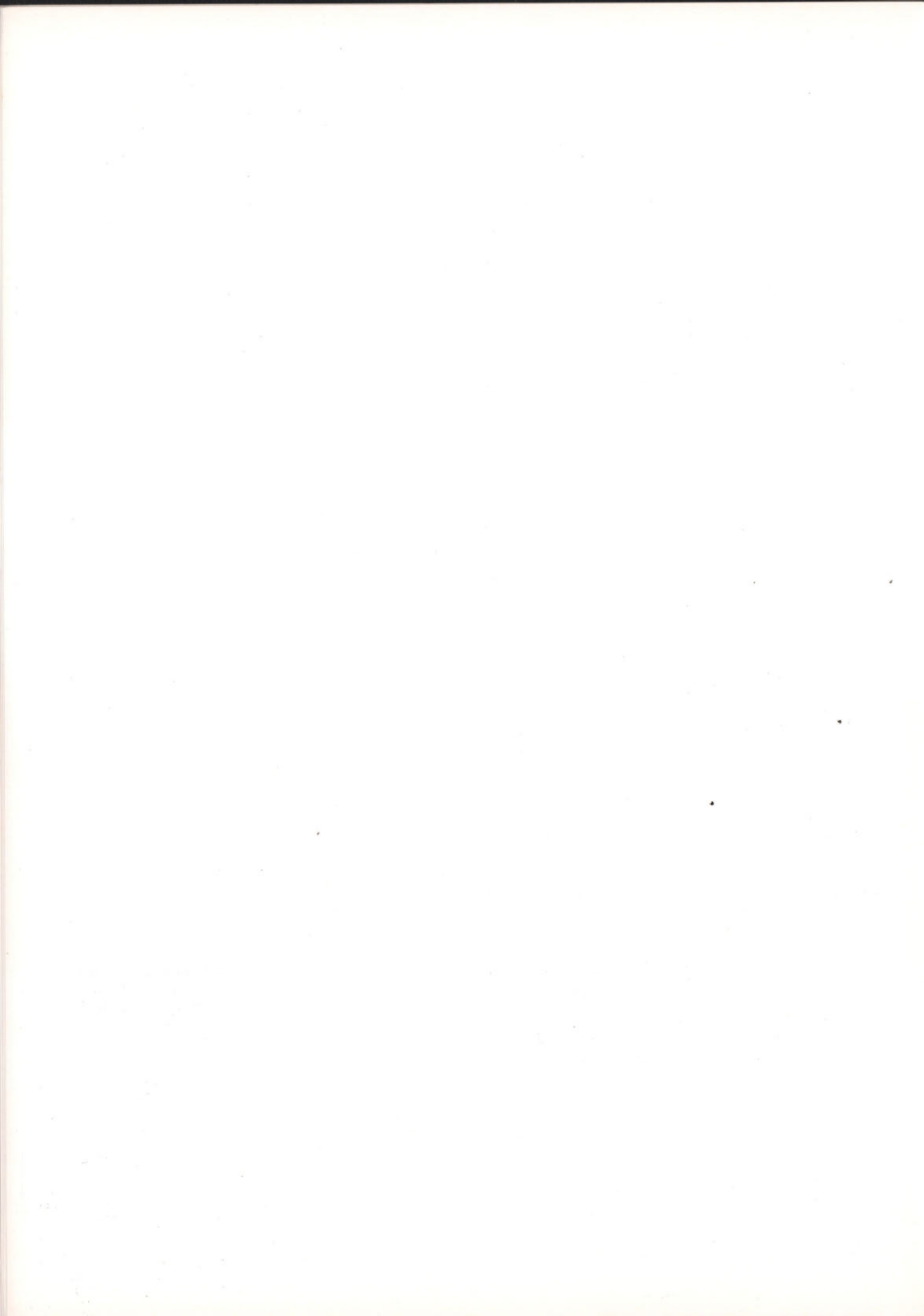
Rapport du Conseil d'Administration	9
Conseil d'Administration, Comité de Gestion, Collège des Commissaires	11
Aperçu général	13
Exploitation	15
Réseau	15
Répartition par catégorie des titres de transport . . .	17
Tarifs	18
Renseignements généraux annuels	19
Personnel	21
Effectif	22
Distinctions honorifiques	23
Organes paritaires	23
Rémunérations et charges sociales	23
Résultats du compte d'exploitation	25
Compte d'exploitation	25
Dépenses relatives au personnel	26
Décomposition des dépenses d'exploitation et d'entretien	26
Examen du bilan au 31 décembre 1984	27
Rapport du Collège des Commissaires	33
Comptes annuels	34
Bilan	34
Compte de résultats	36
Annexe	39



Rapport présenté par le conseil d'administration

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 31 des statuts, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur les opérations et la situation de la société pour l'exercice social 1984 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1984.



*Conseil d'administration
Comité de Gestion
Collège des
Commissaires*

Par arrêté royal du 20 avril 1984,

– Monsieur Georges GOLDINE, Conseiller communal, a été nommé Administrateur représentant l'Etat et Président.

– Monsieur Jacques PIRMOLIN a vu son mandat de Président suppléant renouvelé.

– Messieurs G. FLAGOTHIER, M. FORET et E. RIGO ont été reconduits dans leur mandat d'Administrateur.

– Monsieur C. LANGE, Professeur, a été nommé Administrateur représentant l'Etat en remplacement de Monsieur R. DEMARET, décédé, dont il achève le mandat.

Par arrêté royal du 31 août 1984, Monsieur G. POLET, Echevin, a été nommé Administrateur représentant la Ville de Liège en remplacement de Monsieur GOLDINE dont il achève le mandat.

L'assemblée générale du 27 avril 1984 a désigné en tant que Commissaires aux Comptes MM. BODDEN, MARCHAL et FRANÇUS pour un an.



Aperçu général

L'année 1984 a été déclarée **année de la sécurité routière**; la S.T.I.L. a décidé de s'associer étroitement aux diverses manifestations qui ont été programmées tout au long de l'exercice.

Au mois de juillet dernier, elle a distribué à tous les agents le fascicule « La conduite défensive » édité par le Conseil Supérieur de la Sécurité routière et les a invités à essayer de retirer un maximum de profit des recommandations édictées.

Durant les sept derniers mois de l'année, des affichettes illustrées ont été apposées dans tous les véhicules, afin d'attirer l'attention du public sur cette initiative.

*
* *

Pour répondre au vœu de Monsieur le Ministre des Communications, la S.T.I.L. a présenté à son Conseil un **plan de restructuration des transports en commun de l'agglomération liégeoise**.

Après une approbation en première lecture, le Conseil a décidé de soumettre les propositions aux collègues échevinaux de toutes les communes concernées, ainsi qu'à la Conférence des Bourgmestres de l'agglomération.

Ce dossier, après concertation et accord de toutes les parties, sera soumis au Ministre dans le courant du premier trimestre 1985.

*
* *

Tout au long de l'exercice, les études relatives à l'implantation d'une ligne de **transport automatisé urbain** se sont poursuivies. Deux éléments décisionnels ont fait l'objet d'une particulière attention : l'étude socio-économique et l'analyse coût - bénéfice du système pour lequel le conseil d'administration s'est déclaré candidat à l'installation **à Liège**.

La Conférence des Bourgmestres de l'agglomération liégeoise a apporté son soutien total au Conseil et a demandé au Ministre des Communications d'envisager favorablement l'implantation du T.A.U. en région liégeoise.

*
* *

Infrastructure et installations fixes

Aménagement de la gare St Lambert

Durant l'année 1984, différents projets d'aménagement de la place St Lambert ont été proposés aux autorités concernées. Ces projets ont finalement abouti à un accord politique qui prévoit une gare d'autobus en surface.

Afin d'éviter des accidents graves, il a été décidé de remblayer le centre de la place St Lambert, là où des fouilles archéologiques avaient été réalisées. Ce travail a été exécuté très rapidement dans la dernière quinzaine de l'exercice.

Aménagement du carrefour du Cadran



Cadran - Gare abris

La gare du Cadran a été mise en service le 4 juin 1984. Cette gare, actuellement parachevée par des abris esthétiques et efficaces, a également fait l'objet d'aménagements artistiques : trois fresques agrémentent la galerie de liaison entre la gare S.N.C.B. et les quais pour autobus.

Ces œuvres d'art ont été réalisées par des artistes liégeois de grande renommée : Y. BAGE, D. FOURNEAU et J. ROME.

Aménagement du carrefour Hocheporte

Après l'achèvement des travaux de gros œuvre, l'année 1984 a été consacrée à l'exécution des voiries et des parachevements.

Dès que les travaux d'éclairage et de signalisation seront réalisés, le carrefour pourra être mis à la dispo-

sition des véhicules et la gare pourra être exploitée par les autobus. La mise en service de l'ensemble du carrefour est prévue dans le courant du second semestre de l'année 1985.

Réfection des sites propres des quais rive gauche de la Meuse

Le site propre existant le long des quais de la rive gauche de la Meuse date de plus de dix ans.

Il s'est avéré indispensable de procéder durant l'année 1984 au renouvellement du revêtement sur une épaisseur de dix centimètres. Afin de limiter au maximum le phénomène d'orniérage, un revêtement spécial, de type semi-rigide, a été posé depuis Coronmeuse jusqu'au quai de la Batte.



Quai Saint-Léonard - Réfection du site propre

Parc de véhicules

Le parc de matériel roulant comptait, au 31 décembre 1984, 356 autobus dont 333 autobus standard et 23 autobus articulés.

L'âge moyen de ces véhicules était de 6 ans environ.

Les 20 autobus articulés AG. 280 faisant l'objet de la commande passée à la Carrosserie VAN HOOL le 3 mars 1983 ont tous été livrés dans le courant de 1984.

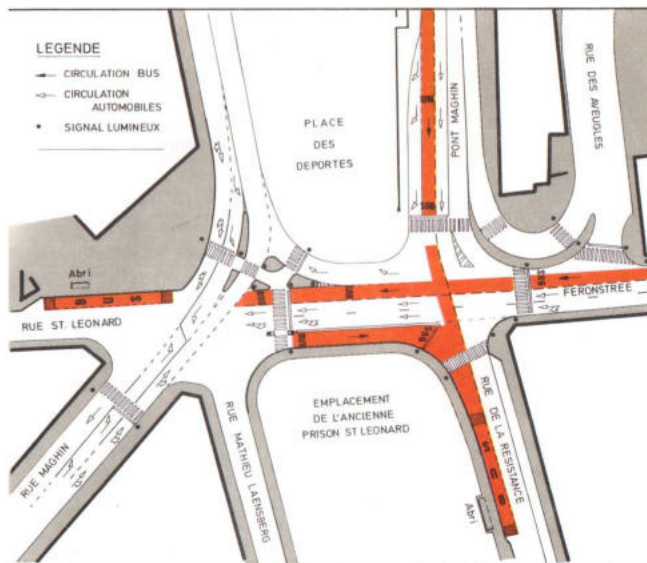
Ces 20 véhicules se répartissent comme suit :

- 8 au dépôt de Jemeppe
- 12 au dépôt de Robermont.

Aménagement de la place des Déportés

Profitant de la démolition de l'ancienne prison St Léonard, la place des Déportés a été aménagée en vue d'améliorer le service aux usagers des transports en commun. Les travaux d'aménagement ont consisté à :

- créer un lieu d'embarquement unique pour les lignes 1, 4 et 24 en direction du centre ville;
- déplacer l'embarquement en direction du quartier du Nord;
- créer des nouvelles bandes bus, sur le pont Maghin, rue Féronstrée et rue de la Résistance.



Exploitation

Réseau

Le réseau dessert, concurremment avec la S.N.C.V., une population estimée à environ 465.000 personnes réparties sur le territoire de 17 communes.

Lignes exploitées

La longueur totale des lignes exploitées par la S.T.I.L. au 31 décembre 1984 s'élève à 475,580 kilomètres.

No

ITINERAIRES

- 1 Guillemins - St Lambert - Coronmeuse.
- 2 Place République Française - Seraing - Biens Communaux - Bonnelles.
- 3 Place République Française - Flémalle-Haute - Les Trixhes (Flot Marly - Les Marnières), avec extension quai Ferrer.
- 4 Guillemins - St Lambert - Maghin - Congrès - Vennes - Fragnée - Guillemins.
- 5 St Lambert - Coronmeuse - Herstal - La Préalle (Place César de Paepe).
- 6 St Lambert - Coronmeuse - Herstal - Wandre - Cheratte.
- 7 Cathédrale - Coronmeuse - Herstal - Vivegnis - Oupeye.
- 8 Guillemins - St Nicolas, avec extension Bruyères.
- 9 Liège - Seraing - Engihoul - Huy.
- 10 St Lambert - Robermont - Bois-de-Breux - Beyne-Heusay - Fléron, avec extension Magnée et Cité du Fort.
- 11 St Lambert - Robermont - Bois-de-Breux - Beyne-Heusay - Fléron - Romsée.
- 12 St Lambert - Ans - Loncin, avec extension rue de Wasseige.
- 13 St Lambert - Amercœur - Bonne-Femme - Malvaux.
- 14 Jemeppe (Gare routière) - Val Potet - Bergerie - Place Verhaeren - Place Wauters.
- 16 Seraing (Bois de l'Abbaye) - Bergerie - Pairay - Chatqueue - Place des Hauts Fourneaux.
- 17 Guillemins - Place d'Italie - Bressoux, avec extension Monsin.
- 18 St Lambert - Congrès - Bressoux, avec extension Marché couvert de Droixhe.
- 19 Ans (Place Nicolay) - Cité Lonay, avec extension place St Lambert.
- 20 Cathédrale - Guillemins - Cointe, avec extension Bruyères.

- 21 Cathédrale - Place des Wallons - Laveu - Boulevard Kleyer, avec extension Atelier protégé Jean Del'cour.
- 22 Cathédrale - St Laurent - Burenville - St Nicolas.
- 23 Cathédrale - St Laurent - Naniot - Ste Walburge.
- 24 Cathédrale - Maghin - Bayards - Thier-à-Liège.
- 25 Place République Française - Guillemins - Fragnée - Ougrée - Beau Site, avec extension Bois St Jean.
- 26 Place République Française - Vennes - Val-Benoît - Angleur (Streupas), avec extension Chênée (Ecoles).
- 27 Place République Française - Guillemins - Ougrée - Béguines - Beauséjour - Bois de l'Abbaye - Bergerie (Building).
- 28 Place République Française - Vennes - Grosses Battes - Angleur (Gare).
- 29 Place République Française - Longdoz - Grivegnée - Thier-de-Chênée - les Bruyères (rue de Bois-de-Breux).
- 30 Cathédrale - Guillemins - Fragnée - Chênée - Embourg (Allée du Parc).
- 31 Place République Française - Vennes - Chênée - Chaudfontaine - Trooz, avec extension rue Ry de Mosbeux.
- 32 Prolongement du 31 et du 34, de Prayon (Maison Communale) à Péry, avec antenne Cité des Thiers.
- 33 Place République Française - Longdoz - Grivegnée - Chênée - Vaux-sous-Chèvremont.
- 34 Prolongement du 33 depuis Chênée (Maison Communale) par Vaux - Romsée - Magnée - Fléron - Forêt jusqu'à Trooz, avec antenne Bouny (Fontaine d'Amour) et antenne Basilique de Chèvremont.
- 35 Place République Française - Longdoz - Bonne-Femme - Robermont.
- 39 Herstal (Place Jean Jaurès) - La Préalle - Cimetière de Rhees.
- 40 Jemeppe (Gare routière) - Seraing - Vecquée - Chatqueue.
- 41 Seraing (Place Kuborn), avec extension Place des Hauts-Fourneaux et Hôpital d'Ougrée - Jemeppe - Mons.
- 42 Flémalle-Haute - Profondval - Mons.
- 43 Seraing (Place Kuborn) - Flémalle-Haute - Trixhes (Flot Marly - Les Marnières).
- 45 Jemeppe (Gare routière) - Flémalle - Ivoz - Pont d'Engis - Fagnes, avec extension Hena-Tincelle.
- 46 Jemeppe (Gare routière) - Ivoz - Engis - La Mallieue, avec extensions Ivoz - Gros Chêne et Engis - Hardémont.
- 47 Jemeppe (Gare routière) - Ivoz - Flémalle-Haute - Stockay-St Georges, avec extension Coin du Mur - rue des Roches.
- 48 Place du 20 Août - Université (Sart Tilman), avec extension Education physique et Botanique.
- 50 Herstal (Place Licour) - Vivegnis - Haccourt.
- 125 Guillemins - Val-Benoît - Renory - Ougrée - Seraing - Val St Lambert - Ivoz - Flémalle-Haute (Gare).

Vie du réseau

Les renseignements concernant le nombre de voyageurs transportés, les kilomètres parcourus et les recettes pour les 5 dernières années sont repris en page 19

Le 3 juin avait lieu la restructuration SNCB. Celle-ci entraîna une adaptation des horaires des lignes 3, 9, 26, 27, 28, 31, 46, 47, 48 et 125.

Le 4 juin, la gare du Cadran devenait opérationnelle.

Le 3 septembre, 6 autobus articulés étaient mis en service le long des itinéraires des lignes 2 et 3.

Modifications d'itinéraires

Ligne 3 : le 26 juin, les services de cette ligne eurent leur itinéraire dévié par l'avenue Gurda, le quai du halage et la rue Ferrer à Flémalle, en raison des difficultés de circulation rencontrées par les autobus articulés dans la rue Discry.

Ligne 6 : du 28 février au 13 août, des travaux de voirie furent entrepris sur la grand'route de Visé à Wandre. Durant cette période, les services de la ligne 6 empruntèrent à cet endroit un nouvel itinéraire via les rues Césaro, Bastin et du Pont.

Création de bandes bus

Rue Hors-Château :

création d'une bande bus entre la rue Velbruck et la rue des Mineurs.

Rue de Bruxelles :

suite à la mise en service de la gare du Cadran, création d'une bande bus dans les deux sens de circulation.

Place des Bons Enfants :

création d'une bande bus donnant accès à la gare du Cadran.

Rue de Herve :

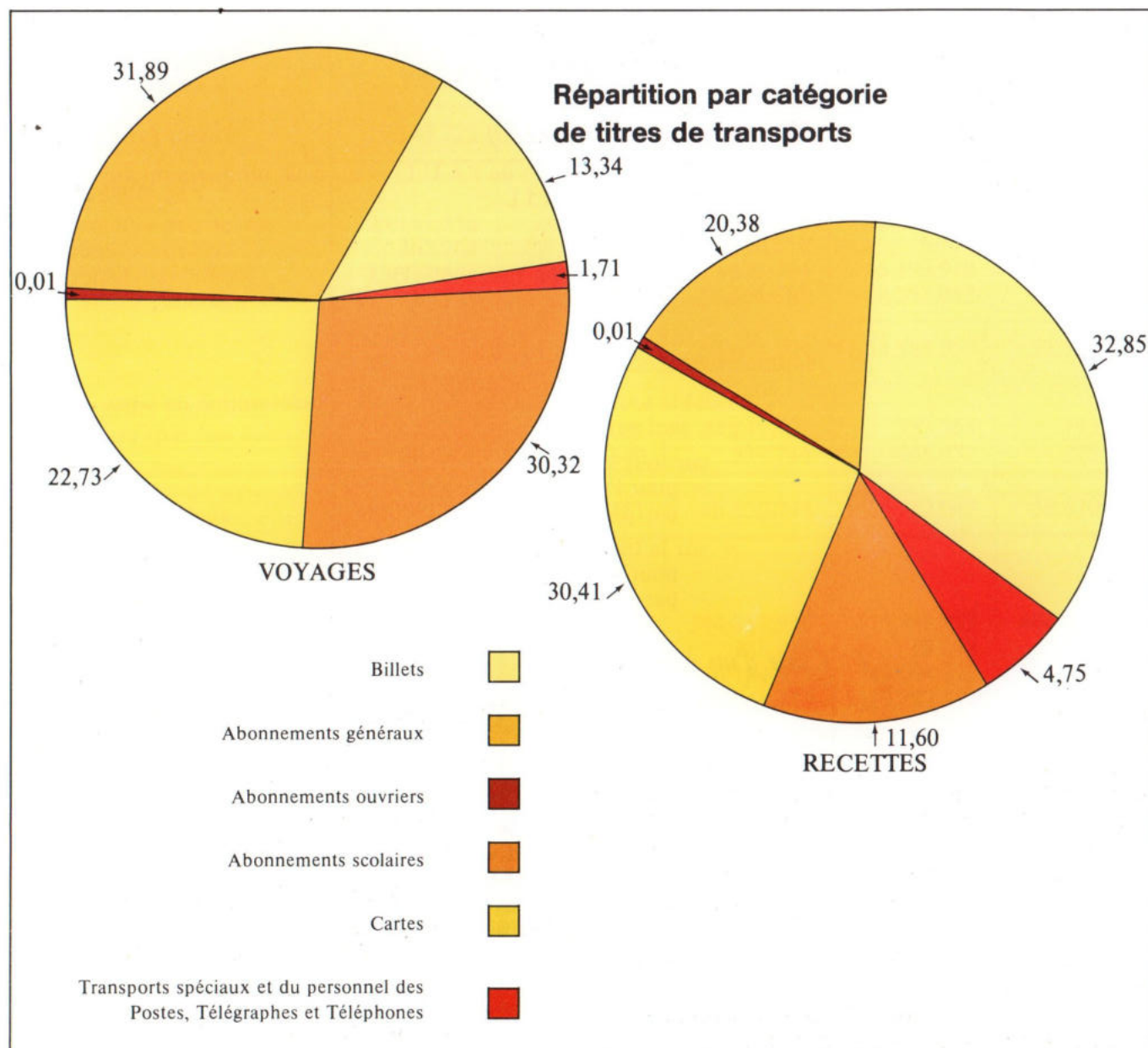
instauration d'une bande réservée aux autobus à hauteur de l'arrêt Defrère.

Rue Féronstrée :

prolongement de la bande bus existante depuis la place P. Janson jusqu'à la place des Déportés.

Pont St Léonard :

instauration d'une bande bus dans le sens rive droite vers rive gauche de la Meuse.



Tarifs

Les tarifs ont été modifiés par arrêté ministériel du 9 janvier 1984 entrant en vigueur le 16 janvier 1984. Les prix des titres de transport sont détaillés ci-après.

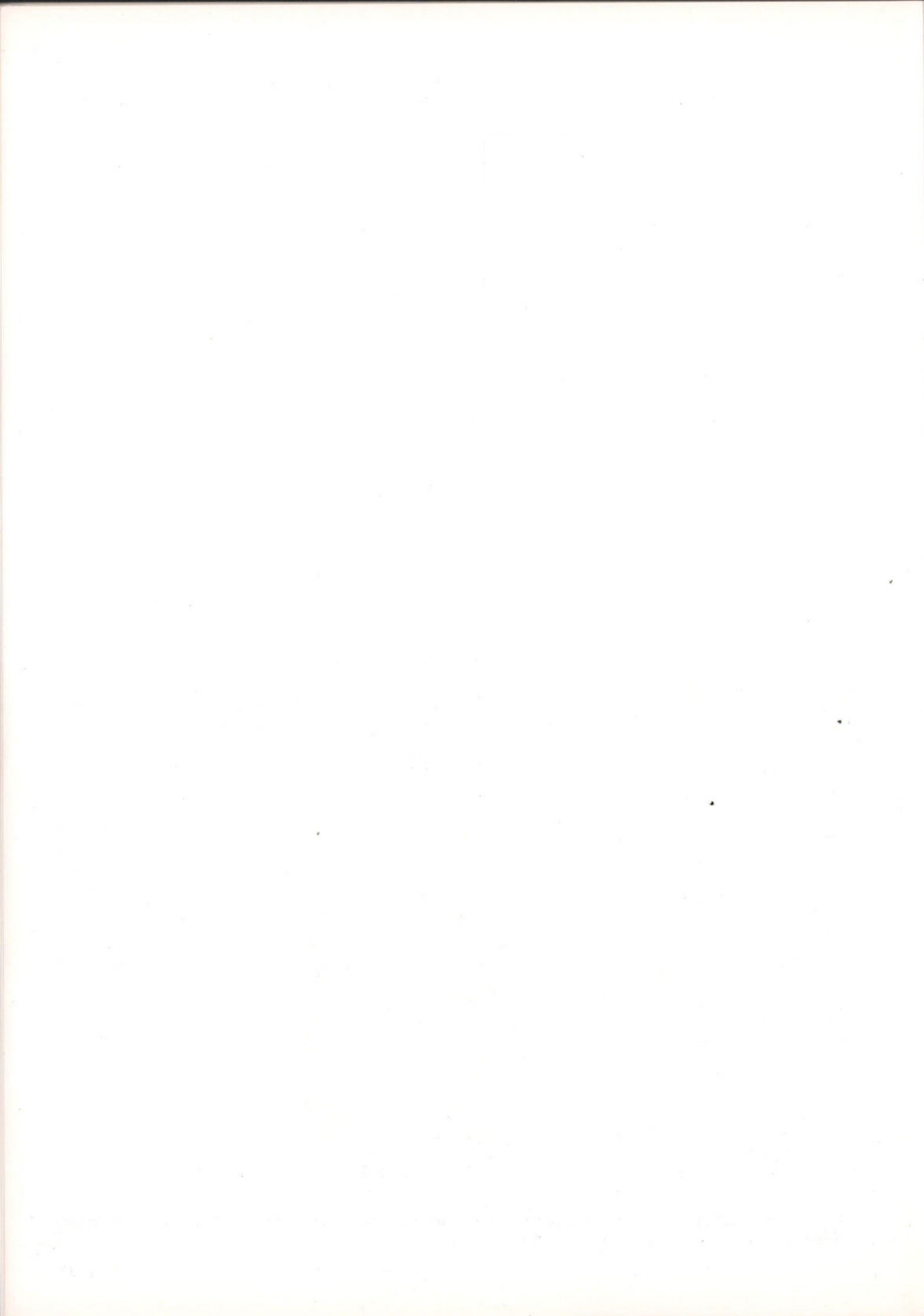
	Prix
<i>A. Billets</i>	
– directs : 1 à 4 sections (+ lignes 4, 26 et 29)	27
5 sections et plus	32
– correspondance	33
<i>B. Cartes</i>	
– vendues HORS voiture (8 voyages)	
1 à 4 sections (+ lignes 4, 26 et 29)	120
5 sections et plus	156
– vendues SUR voiture (8 voyages)	170
<i>C. Abonnement urbain liégeois (A.U.L.)</i>	
– mensuel	735
– annuel	7.350
– junior et senior mensuel (1)	625
– junior et senior annuel (1)	6.250
<i>D. Abonnement général (A.O.L.)</i>	
Valable dans la zone de l'A.U.L. et au-delà, uniquement sur les lignes de la S.T.I.L. :	
– mensuel	915
– annuel	9.150
– junior et senior mensuel (1)	780
– junior et senior annuel (1)	7.800
<i>E. Abonnement scolaire</i>	
Valable tous les jours pour un nombre indéterminé de voyages, sauf pendant les vacances d'été :	
– sur tout le réseau :	
– pour l'année scolaire (2)	4.470
– par trimestre scolaire	1.700
– sur le trajet domicile-école :	
– pour l'année scolaire	3.730
– par trimestre scolaire	1.385
<i>F. Carte d'un jour</i>	
Valable sur tout le réseau S.T.I.L. et sur le réseau S.N.C.V. dans les limites de l'abonnement A.U.L.	
	75
<i>Surtaxe</i>	
Surtaxe à payer par le voyageur n'étant pas en possession d'un titre de transport valable :	
– en cas de paiement dans les 48 heures	800
– en cas de paiement ultérieur	1.500
– en cas de titre falsifié ou d'utilisation abusive d'un titre de transport	8.000

(1) Uniquement pour les jeunes de moins de 21 ans et pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

(2) Les abonnements scolaires réseau annuels sont valables pendant les deux mois des vacances d'été.

Renseignements généraux annuels

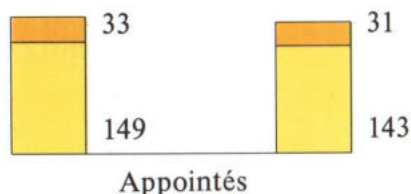
	1980	1981	1982	1983	1984
Kilomètres parcourus :					
Lignes régulières	14.748.382	14.538.772	13.673.186	14.478.576	14.878.075
Transports spéciaux (par nos soins)	395.343	370.769	313.999	304.276	304.757
Kilomètres totaux	15.143.725	14.909.541	13.987.185	14.782.852	15.182.832
Voyageurs :					
Voyageurs ordinaires	25.161.536	24.315.723	21.724.165	20.825.346	21.125.256
Abonnés ouvriers	362.264	288.514	49.211	6.744	5.400
Abonnés scolaires	13.918.625	14.691.795	15.333.714	15.393.918	17.761.114
Abonnés généraux	14.713.749	17.325.980	18.564.503	18.362.042	18.680.261
	54.156.174	56.622.012	55.671.593	54.588.050	57.572.031
Voyageurs transports spéciaux (par nos soins)	948.139	859.009	741.407	753.765	773.091
Divers	263.640	263.640	237.744	245.232	225.576
Voyageurs totaux	55.367.953	57.744.661	56.650.744	55.587.047	58.570.698
Recettes trafic hors T.V.A. :					
Voyageurs ordinaires	346.375.186	337.455.655	344.381.925	377.943.983	406.207.204
Abonnés ouvriers	2.656.017	2.128.737	388.810	98.097	85.135
Abonnés scolaires	44.548.384	48.639.850	56.184.975	64.004.222	74.489.581
Abonnés généraux	72.335.817	84.519.366	103.548.715	119.782.593	130.878.692
Transports spéciaux (par nos soins)	21.961.833	21.958.908	19.715.178	20.362.042	20.563.603
Divers	2.126.071	2.087.000	2.217.301	2.665.089	2.822.209
Transports affermés	13.610.869	8.961.990	5.560.882	6.135.905	7.092.547
Recettes totales	503.614.177	505.751.506	531.997.786	590.991.931	642.138.971
Nombre de jours d'exploitation	365 1 journée de grève	363 2 journées de grève	340 1/2 24 1/2 journées de grève	355 10 journées de grève	364 2 journées de grève
Nombre de voyageurs par jour d'exploitation	151.693	159.076	166.375	156.583	160.909



Personnel

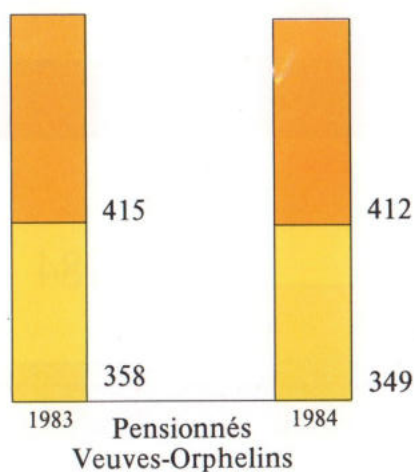
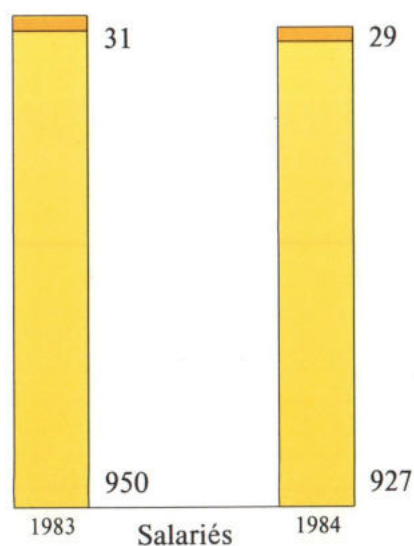
La répartition du personnel à la fin des deux derniers exercices se compare comme suit :

Total en activité



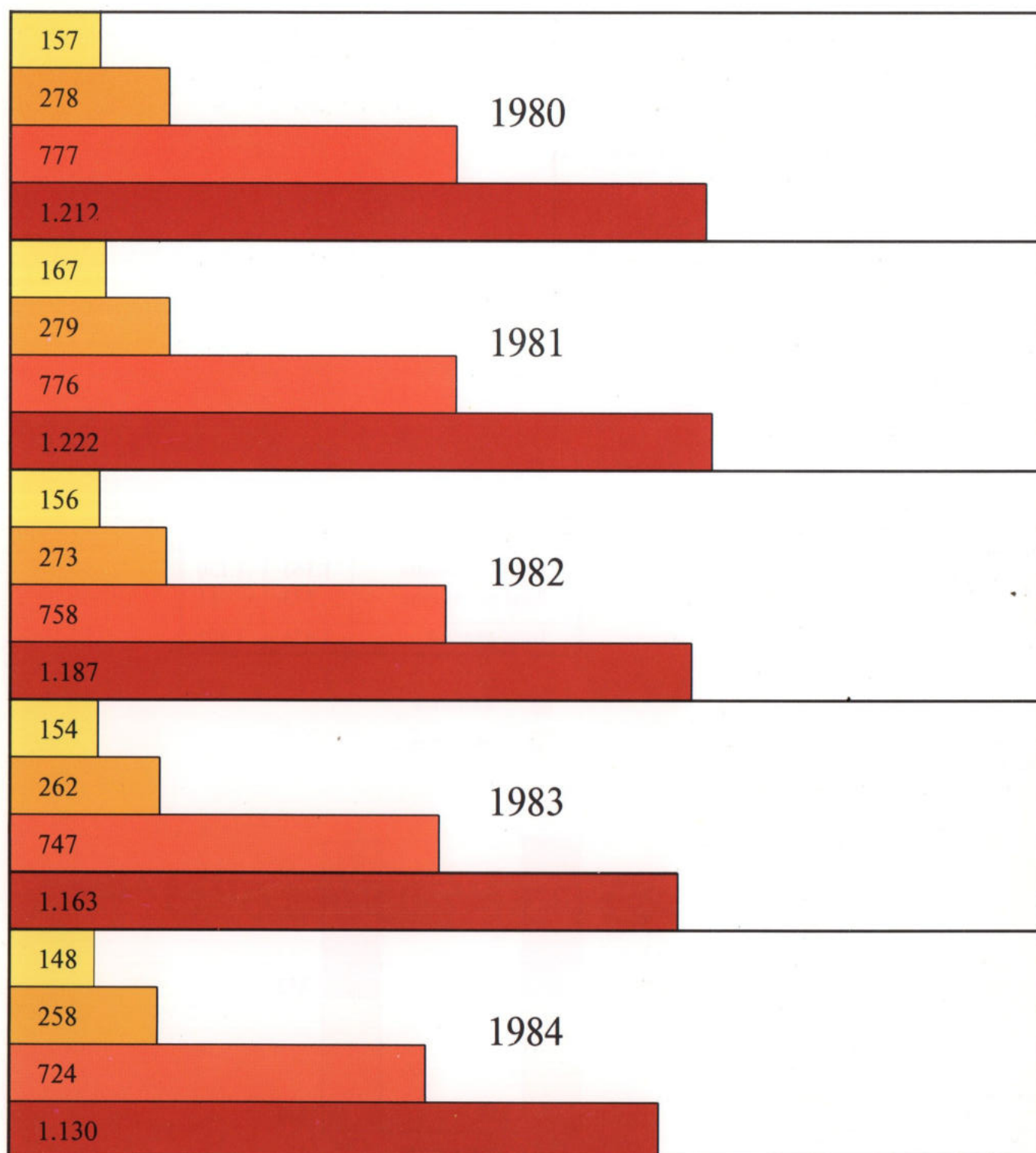
	1983	1984
Total en activité	1.163	1.130
Total pensionné	773	761
Total général	1.936	1.891

 Femmes
 Hommes



Dans ces totaux, ne sont pas compris les agents prépensionnés ou invalides au nombre de 139 en 1983 et de 144 en 1984.

Effectifs du personnel



Employés

Agents des services techniques

Contrôleurs et agents du mouvement

Total

Distinctions honorifiques

En 1984, des distinctions dans les Ordres Nationaux ont été décernées à dix membres du personnel, soit :

Commandeur de l'Ordre de la Couronne	1
Commandeur de l'Ordre de Léopold II	3
Officier de l'Ordre de la Couronne	2
Officier de l'Ordre de Léopold II	1
Chevalier de l'Ordre de la Couronne	1
Chevalier de l'Ordre de Léopold II	1
Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne	1

En outre 17 décorations du Travail de 1ère classe et 26 décorations du Travail de 2e classe ont été octroyées.

Nous renouvelons nos sincères félicitations aux agents qui ont mérité ces distinctions et remercions l'ensemble de notre personnel pour le zèle dont il a fait preuve dans l'accomplissement de son travail.

Organes paritaires

Le personnel a été régulièrement informé de l'activité journalière de la société par ses représentants au Conseil d'Entreprise et au Comité de Sécurité et d'Hygiène qui ont tenu respectivement 12 et 11 séances au cours de l'exercice.

En plus, le Conseil d'Entreprise a tenu 4 séances spéciales consacrées aux informations économiques et financières.

Rémunérations et charges sociales

Les principales modifications énoncées ci-après sont intervenues au cours de l'année 1984 :

1. Rémunérations et avantages extra-légaux.

a) Prolongation des effets des conventions paritaires 1980 compte tenu des commentaires suivants :

- les dotations du Fonds Social National sont maintenues à 5.706 F,
- les indemnités de masse d'habillement sont indexées de 4,55%.

b) A la suite de la hausse de l'indice des prix à la consommation, les appointements et salaires ont été augmentés suivant l'A. R. 278 de :

1er avril Index bloqué

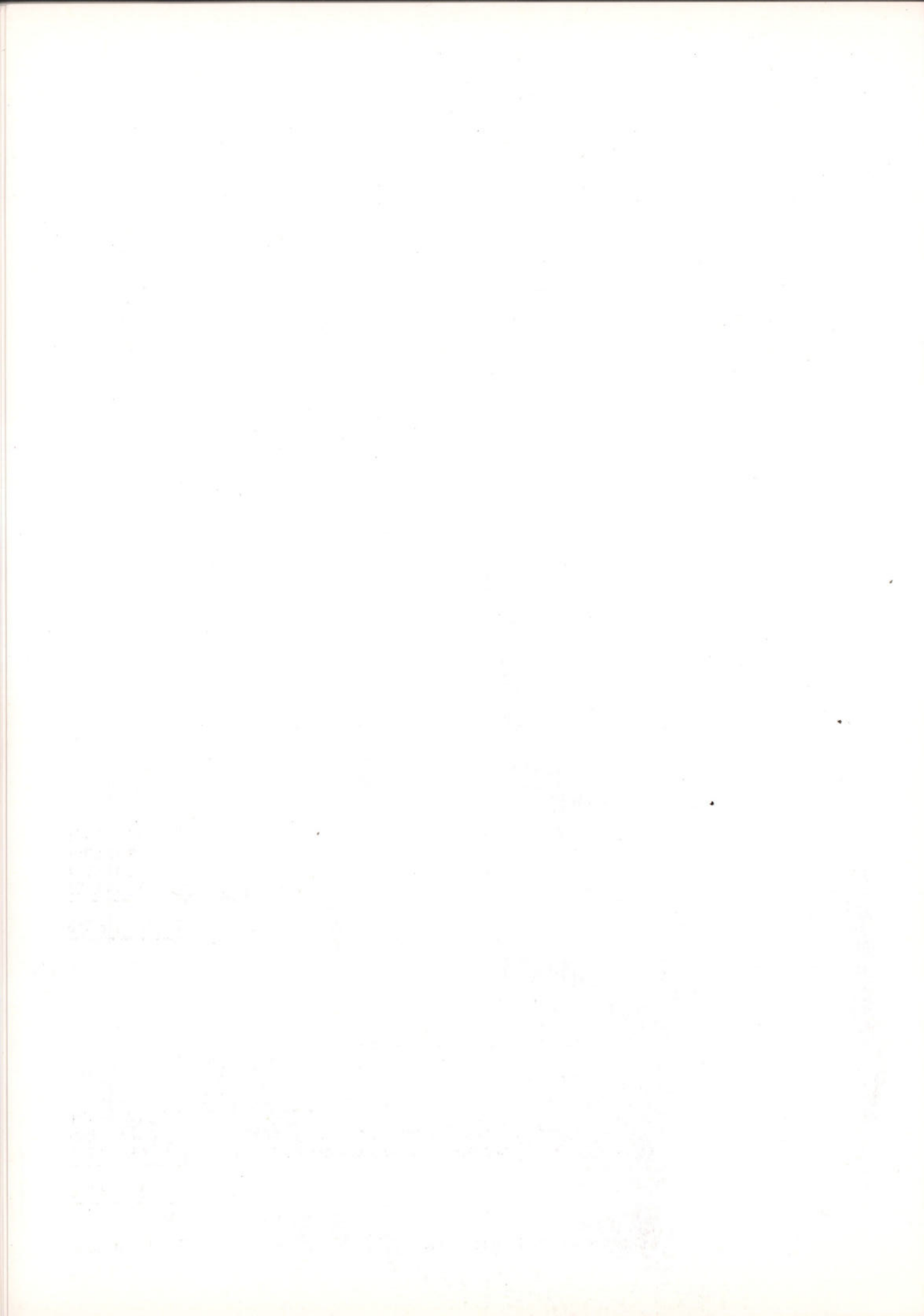
1er août 2%

En plus les allocations sociales ont été indexées de 2% au 1er janvier 84.

2. Charges légales.

Au 1er janvier, la cotisation spéciale de 900 F à charge des isolés et des familles sans enfant est ramenée à 675 F et la cotisation patronale à l'ONSS est augmentée de 1,60%.

Le 1er avril, suite à l'A.R. 278, la cotisation patronale à l'ONSS est augmentée de 2,64%.



*Résultats du compte
d'exploitation
(article 38 des statuts)*

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation de l'exercice 1984 se présente comme suit :

A. — En recettes hors T.V.A.

a) Recettes du trafic	F 642.138.971
b) Recettes de publicité	8.482.068
c) Produits de location	2.316.774
d) Autres recettes	34.480.703

F 687.418.516

B. — En dépenses :

a) Exploitation et entretien

1) Salaires et appointements, avantages et charges sociales se rapportant à l'exploitation	1.195.546.980
2) Carburants	127.376.098
3) Matières et divers	230.182.093

F 1.553.105.171

b) Dotation au fonds de renouvellement	157.800.000
c) Charges d'assurances accidents aux tiers	13.613.345

F 1.724.518.516

Déficit du compte d'exploitation F 1.037.100.000

Dépenses relatives au personnel

- a) Le total des rémunérations payées au cours de l'exercice s'élève à F 713.273.825
- b) Les charges sociales à caractère légal atteignent 377.802.790
et représentent 52,97% de l'ensemble des salaires et appointements.

Elles comprennent :

- les cotisations patronales pour la sécurité sociale des travailleurs, cotisations qui couvrent :
la pension légale,
l'assurance maladie-invalidité,
l'assurance maladies professionnelles,
l'assurance chômage,
les allocations familiales,
les trois semaines de vacances avec double pécule des salariés,
- la quatrième semaine de vacances,
- la cotisation pour couvrir les accidents du travail,
- les jours fériés légaux,
- l'intervention dans les abonnements sociaux S.N.C.B.,
- le service médical du travail,
- le double pécule se rapportant aux vacances des appointés,
- le salaire hebdomadaire et mensuel garanti,
- les congés pour événements familiaux et pour l'accomplissement d'obligations civiques,
- l'entretien des vêtements de travail.

- c) Les avantages extra-légaux s'élèvent à 141.302.740
et représentent 19,81% de l'ensemble des salaires et appointements.

Ils comprennent :

- les chevrons d'ancienneté,
- les congés d'ancienneté,
- les pensions complémentaires aux agents retraités ainsi qu'aux veuves et orphelins,
- les allocations familiales complémentaires,
- la masse d'habillement,
- la contribution au Fonds Social d'Entreprise,
- l'allocation au fonds syndical et au fonds social national des S.T.I.,
- les assurances complémentaires de maladies,
- des primes diverses.

Le total des charges et avantages légaux et extra-légaux représente donc : 519.105.530
soit 72,78% des salaires et appointements.

Décomposition des dépenses d'exploitation et d'entretien

a) Salaires et appointements, avantages et charges sociales se rapportant à l'exploitation . .	1.195.546.980	soit	76,98%
b) Carburants	127.376.098	soit	8,20%
c) Matières et divers	230.182.093	soit	14,82%
	1.553.105.171	soit	100 %

Examen du bilan au 31 décembre 1984 ()*

Actif

Actifs immobilisés

III. Immobilisations corporelles

A. Terrains et constructions

– Terrains à leur valeur d'acquisition	27.494.000	
Aucun amortissement n'a été pratiqué sur les terrains.		
– Constructions		
Valeur d'acquisition	80.069.644	
Amortissements	– 24.866.652	
	<u>55.202.992</u>	82.696.992

B. Installations, machines et outillage

Valeur d'acquisition	149.278.280	
Amortissements	– 93.099.670	
	<u>56.178.610</u>	56.178.610

C. Mobilier et matériel roulant

– Mobilier		
Valeur d'acquisition	34.384.124	
Amortissements	– 15.700.438	
	<u>18.683.686</u>	
– Matériel roulant d'exploitation		
Valeur d'acquisition	1.081.118.314	
Amortissements	– 483.582.192	
	<u>597.536.122</u>	
– Autre matériel roulant		
Valeur d'acquisition	16.816.433	
Amortissements	– 13.145.613	
	<u>3.670.820</u>	619.890.628

F. Immobilisations en cours et acomptes versés

Valeur d'acquisition	4.154.249	
--------------------------------	-----------	--

Total des immobilisations corporelles F 762.920.479

(*) La numérotation des postes du bilan est conforme à la présentation des comptes annuels prescrits par la législation en vigueur.

IV. Immobilisations financières

C. Autres immobilisations financières

1. Actions et parts	233.904
2. Créances et cautionnements en numéraire. Ce poste comprend essentiellement les sommes déposées à titre de cautionnement auprès de la Régie des Télégraphes et des Téléphones et des Régies communales des eaux, du gaz et de l'électricité, les garanties pour les contrats souscrits auprès des diverses compagnies d'assurances	<u>765.650</u>

Total des immobilisations financières F 999.554

Actifs circulants

VI. Stocks et commandes en cours d'exécution

A. Stocks

1. Approvisionnements	53.740.455
6. Acomptes versés	11.088
B. Commandes en cours d'exécution	<u>94.082</u>

Total des stocks et commandes en cours d'exécution F 53.845.625

VII. Créances à un an au plus

A. Créances commerciales :

a) Transports spéciaux	18.060.054
b) Factures diverses	17.259.378
c) Abonnements scolaires	1.237.790
d) Factures à établir	407.913
e) Acomptes versés	799.623
f) Créances douteuses	<u>457.989</u>

38.222.747

B. Autres créances :

a) T.V.A. à récupérer	2.871.601
b) Avances sur salaires et appointements	35.203.359
Prêts et avances diverses au personnel	<u>772.850</u>

35.976.209

c) Ministère des Communications Subventions d'exploitation à recevoir	239.100.000
Subventions en intérêts à recevoir 2ème semestre 1984	<u>6.572.855</u>

245.672.855

d) Débiteurs divers	<u>16.689.773</u>
-------------------------------	-------------------

301.210.438

Total des créances à un an au plus F 339.433.185

VIII. Placements de trésorerie

B. Autres placements

Il s'agit d'avoirs destinés à des remboursements différés

– de garanties	30.000.000
– de l'emprunt étranger	68.000.000

F 98.000.000

IX. Valeurs disponibles

Il s'agit des avoirs :

– en caisse	3.556.875
– à l'office des chèques postaux	11.260.421
– en banque	239.060.230

Total des valeurs disponibles F 253.877.526

X. Comptes de régularisation

Il s'agit de charges payées d'avance F 284.800

TOTAL DE L'ACTIF F 1.509.361.169

Passif

Capitaux propres

I. Capital F 456.000.000
(A. R. 20.7.78)

A. Le capital entièrement souscrit et libéré est représenté
par 45.600 parts sociales réparties comme suit :

- Etat Belge	: 35.328
- Ville de Liège	: 9.804
- Commune de Seraing	: 468

V. Perte reportée

Solde de la perte de 1964 non compensé (1)	2.392.643	
Solde de la perte de 1975 non compensé	519.659	
		2.912.302
Perte due aux amortissements exceptionnels qui ont été cons- titués en 1979 lors de l'inventaire des immobilisations corporelles	260.841.674	
Total de la perte reportée		F -263.753.976
Les subventions à recevoir de l'Etat, en vertu de la loi du 22 février 1961, pour assurer l'équilibre du compte d'exploita- tion de l'exercice 1984, s'élèvent à	1.037.100.000	
Les acomptes reçus au 31 décembre 1984 totalisent	798.000.000	
Le solde à recevoir, soit	239.100.000	
a été porté dans les créances à un an au plus.		

Provisions pour risques et charges

VII. Provisions pour risques et charges

C. Grosses réparations et gros entretiens		
1. Provisions pour grosses réparations autobus	25.742.384	
2. Provisions pour pneus	3.813.203	
3. Provisions pour charges différées	1.250.000	
		30.805.587
D. Autres risques et charges		
1. Provisions pour sinistres accidents tiers	34.176.916	
2. Provisions pour litiges en cours	2.685.091	
3. Provisions pour risques de change	38.258.601	
4. Provisions pour réalisation plan quinquennal	72.456.002	
		147.576.610
Total des provisions pour risques et charges		F 178.382.197

(1) La perte de 1964 a donné lieu à une avance de l'Etat de 2.000.000 F sans intérêt et récupérable sur bonis éventuels du compte d'exploitation ou sur boni de liquidation.

Dettes

VIII. Dettes à plus d'un an

A. Dettes financières

4. Etablissements de crédit

Il s'agit des emprunts ci-après :

Année	Durée	Montant initial	Capitaux remboursés au 31.12.84	Capitaux échéant en 1985	Solde 31.12.1984
1970	15 ans	40.000.000	37.333.324	2.666.676	0
1975	10 ans	35.000.000	30.695.000	4.305.000	0
1975	10 ans	50.000.000	37.950.000	5.900.000	6.150.000
1976	10 ans	92.000.000	69.828.000	10.856.000	11.316.000
1975	10 ans	20.000.000	15.180.000	2.360.000	2.460.000
1978	10 ans	23.000.000	12.443.000	2.461.000	8.096.000
1978	10 ans	180.000.000	97.380.000	19.260.000	63.360.000
1979	10 ans	32.000.000	14.080.000	3.232.000	14.688.000
1982	10 ans	152.000.000	24.776.000	13.376.000	113.848.000
1982	5 ans	250.250.000	0	0	250.250.000
1984	10 ans	141.000.000	0	8.883.000	132.117.000
Totaux		1.015.250.000	339.665.324	73.299.676	602.285.000

D. Autres dettes :

Avance de trésorerie sans intérêt, octroyée par l'Etat 2.000.000
(Récupérable, soit sur bonis ultérieurs du compte d'exploitation, soit sur boni de liquidation).

Total des dettes à plus d'un an F 604.285.000

IX. Dettes à un an au plus

A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année :		
Emprunts : capitaux échéant en 1985	73.299.676	
(voir tableau des emprunts).		
B. Dettes financières :		
1. Etablissements de crédit		
- intérêts sur emprunts	25.389.951	
- annuités d'emprunts	<u>14.749.666</u>	
		40.139.617
C. Dettes commerciales :		
1. Fournisseurs		
- Fournisseurs	33.913.211	
- Factures à recevoir	11.728.067	
- Retenues de garantie sur factures fournisseurs	<u>30.191.416</u>	
		75.832.694
D. Acomptes reçus sur commandes :		
Il s'agit d'acomptes reçus sur des prestations à facturer . .	4.602.352	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		
1. Impôts	29.614.469	
2. Rémunérations et charges sociales		
- dettes sociales	86.466.947	
- dettes salariales	<u>132.273.416</u>	
		218.740.363
F. Autres dettes :		
Ce poste comprend notamment les comptes des cercles, la quote-part SNCV et SNCB dans les abonnements A.U.L. et les primes de réassurances	<u>18.571.505</u>	
Total des dettes à un an au plus		F 460.800.856

X. Comptes de régularisation

Il s'agit des		
- charges à imputer	9.454.699	
- recettes encaissées pour transports non réalisés	64.112.206	
- loyers perçus d'avance	<u>80.187</u>	
		F 73.647.092
TOTAL DU PASSIF		F 1.509.361.169

Rapport présenté par le Collège des Commissaires aux Comptes

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution du mandat dont nous avons été investis, conformément aux dispositions légales et statutaires, par l'Assemblée générale des Associés du 27 avril 1984.

Nous avons procédé à la vérification des comptes annuels, arrêtés par le Conseil d'Administration au 31 décembre 1984. Nous en avons contrôlé les diverses rubriques et avons constaté leur concordance avec les livres sociaux.

La situation active et passive au 30 juin 1984 a été contrôlée et reconnue exacte.

Nous avons vérifié régulièrement les comptes d'exploitation mensuels, établis conformément à l'article 38 des statuts.

Nous avons procédé par sondages au contrôle de l'inventaire des magasins, en quantité et en valeur, dont nous avons apprécié la bonne tenue.

Nous avons également contrôlé, par sondages, les rémunérations payées au personnel employé, ouvrier et de direction, et avons constaté leur conformité avec les dispositions réglementaires.

La gestion des différents services de la société, en particulier le Contentieux, les Achats et les Transports Spéciaux, ont fait l'objet d'investigations qui n'ont décelé aucune anomalie.

La concordance des soldes des comptes financiers avec les extraits de comptes de Banques, du Crédit Communal et de l'Office des Chèques Postaux a été constatée ; l'avoir en Caisse a aussi été reconnu exact.

Les comptes débiteurs et créditeurs, en ce compris les comptes d'emprunt, ont fait l'objet de nos vérifications.

Les postes du bilan sont conformes aux soldes de la balance générale des comptes.

Compte tenu du montant que l'Etat devra encore verser au titre d'intervention dans le déficit d'exploitation, soit F 239.100.000, le compte de résultats est en équilibre.

En conclusion, nous vous proposons d'adopter les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'Administration.

Nous tenons encore une fois à souligner la parfaite organisation des services comptables et financiers, et à remercier la Direction, les Chefs de service et les membres du personnel qui nous ont fort obligeamment accueillis et satisfait nos diverses demandes de renseignements.

Liège, le 20 mars 1985.

Les Commissaires aux Comptes,

J. M. FRANÇUS

C. BODDEN

Th. MARCHAL

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 1984

Actif

	Au 31.12.1984	Au 31.12.1983
Actifs immobilisés		
<i>III. Immobilisations corporelles</i>		
A. Terrains et constructions	82.696.992	82.696.992
B. Installations, machines et outillage	56.178.610	45.157.042
C. Mobilier et matériel roulant	619.890.628	563.379.641
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	4.154.249	4.927.428
Total	762.920.479	696.161.103
<i>IV. Immobilisations financières</i>		
C. Autres immobilisations financières		
1. Actions et parts	233.904	233.904
2. Créances et cautionnements en numéraire	765.650	3.175.150
Total	999.554	3.409.054
Actifs circulants		
<i>VI. Stocks et commandes en cours d'exécution</i>		
A. Stocks		
1. Approvisionnements	53.740.455	37.161.160
6. Acomptes versés	11.088	0
B. Commandes en cours d'exécution	94.082	94.082
Total	53.845.625	37.255.242
<i>VII. Créances à un an au plus</i>		
A. Créances commerciales	38.222.747	44.021.123
B. Autres créances	301.210.438	175.092.473
Total	339.433.185	219.113.596
<i>VIII. Placements de trésorerie</i>		
B. Autres placements	98.000.000	0
Total	98.000.000	0
<i>IX. Valeurs disponibles</i>	253.877.526	336.242.000
<i>X. Comptes de régularisation</i>	284.800	1.094.600
TOTAL DE L'ACTIF.	1.509.361.169	1.293.275.595

Vérifié par le Collège des Commissaires
en séance du 20 mars 1985

Passif

	Au 31.12.1984	Au 31.12.1983
Capitaux propres		
<i>I. Capital</i>		
A. Capital souscrit	456.000.000	456.000.000
Total	456.000.000	456.000.000
<i>V. Perte reportée</i>	(-) 263.753.976	(-) 263.753.976
Provisions pour risques et charges		
<i>VII. Provisions pour risques et charges</i>		
C. Grosses réparations et gros entretiens	30.805.587	41.849.590
D. Autres risques et charges	147.576.610	83.736.235
Total	178.382.197	125.585.825
Dettes		
<i>VIII. Dettes à plus d'un an</i>		
A. Dettes financières		
4. Etablissements de crédit	602.285.000	534.584.676
D. Autres dettes	2.000.000	2.000.000
Total	604.285.000	536.584.676
<i>IX. Dettes à un an au plus</i>		
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	73.299.676	71.314.004
B. Dettes financières		
1. Etablissements de crédit	40.139.617	34.904.263
C. Dettes commerciales		
1. Fournisseurs	75.832.694	29.042.347
D. Acomptes reçus sur commandes	4.602.352	3.783.270
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		
1. Impôts	29.614.649	9.369.841
2. Rémunérations et charges sociales	218.740.363	202.220.332
F. Autres dettes	18.571.505	20.165.303
Total	460.800.856	370.799.360
<i>X. Comptes de régularisation</i>	73.647.092	68.059.710
TOTAL DU PASSIF.	1.509.361.169	1.293.275.595

Arrêté par le Conseil d'Administration
en séance du 15 mars 1985

Résultats au 31 décembre 1984

Charges

	du 01.01.1984 au 31.12.1984	du 01.01 1983 au 31.12.1983
--	--------------------------------	--------------------------------

Résultats d'exploitation

II. Coût des ventes et des prestations

A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats	248.953.756	186.025.029
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	-16.579.295	-3.327.451
	232.374.461	182.697.578
B. Services et biens divers	96.216.927	110.718.543
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	1.232.379.355	1.189.589.267
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	105.881.873	137.641.566
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	+387.988	+353.373
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	+52.796.372	+3.555.925
G. Autres charges d'exploitation	17.285.528	9.962.581
Total	1.737.322.504	1.634.518.833

Résultats financiers

V. Charges financières

A. Charges des dettes	66.638.010	65.378.994
C. Autres charges financières	882.540	984.813
Total	67.520.550	66.363.807

Résultats de l'exercice

--	--	--

TOTAL DES CHARGES 1.804.843.054 1.700.882.640

Produits

	du 01.01.1984 au 31.12.1984	du 01.01 1983 au 31.12.1983
--	--------------------------------	--------------------------------

I. Ventes et prestations

A. Chiffre d'affaires	642.138.971	590.991.931
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	0	-121.691
C. Production immobilisée	1.453.254	1.021.531
D. Autres produits d'exploitation	62.024.488	60.870.789
Total	705.616.713	652.762.560

IV. Produits financiers

A. Produits des immobilisations financières	14.631	16.234
B. Produits des actifs circulants	41.595.148	33.758.668
C. Autres produits financiers	560.370	365.468
Total	42.170.149	34.140.370

XI. Perte de l'exercice	0	0
- Intervention de l'Etat dans les résultats d'exploitation	1.037.100.000	993.700.000
- Intervention de l'Etat dans les résultats financiers et exceptionnels	19.956.192	20.279.710

TOTAL DES PRODUITS 1.804.843.054 1.700.882.640

Affectations et prélèvements

A. Perte à affecter	
1. Perte de l'exercice à affecter	0
2. Perte reportée de l'exercice précédent	263.753.976
Total	263.753.976
D. Résultat à reporter	
2. Perte à reporter	263.753.976
Total	263.753.976

Annexe

III. Etat des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations machines et outillage	Matériel, mobilier	Immobilisations en cours	TOTAUX
1. Valeur comptable au 31.12.1983	82.696.992	45.157.042	563.379.641	4.927.428	696.161.103
a) en valeur d'acquisition	107.563.644	136.260.810	1.013.209.520	4.927.428	1.261.961.402
c) en amortissements comptabilisés	24.866.652	91.103.768	449.829.879	0	565.800.299
2. Mutations de l'exercice	0	+11.021.568	+56.510.987	-773.179	+66.759.376
a) acquisitions*				+172.641.249	+172.641.249
b) cessions et retraits		-4.175.225	-37.112.382		-41.287.607
c) transfert de rubrique		+17.192.695	+156.221.733	-173.414.428	0
f) amortissements constitués annulés		-6.171.127	-99.710.746		-105.881.873
		+4.175.225	+37.112.382		+41.287.607
3. Valeur comptable au terme de l'exercice	82.696.992	56.178.610	619.890.628	4.154.249	762.920.479
a) en valeur d'acquisition	107.563.644	149.278.280	1.132.318.871	4.154.249	1.393.315.044
c) en amortissements comptabilisés	24.866.652	93.099.670	512.428.243	0	630.394.565

IV. Etat des immobilisations financières

	A. Autres actions et parts			B. Autres créances
	Val. acquisition	Mont. non appelé	Valeur nette	
1. Valeur comptable au 31.12.1983	342.500	108.596	233.904	3.175.150
2. Mutations de l'exercice				
a) additions	0	0	0	+29.300
b) remboursements	0	0	0	-2.438.800
3. Valeur comptable au 31.12.1984	342.500	108.596	233.904	765.650

VI. Placements de trésorerie

	Exerc. en cours	Exerc. précédent
Comptes à terme sur des établissements de crédit		
a) à un mois au plus	68.000.000	0
b) de plus d'un mois et à un an au plus	30.000.000	0
Total	98.000.000	0

VIII. Etat du capital

A. Le capital social, entièrement libéré, s'élève à
F 456.000.000, représenté par 45.600 parts réparties
comme suit :

- Etat Belge	35.328
- Ville de Liège	9.804
- Commune de Seraing	468
(A.R. 20.7.1978)	

IX. Provisions pour risques et charges

Provisions pour autres risques et charges

- pour sinistres accidents tiers	34.176.916
- pour litiges en cours	2.685.091
- pour risques de change	38.258.601
- pour réalisation du plan quinquennal	<u>72.456.002</u>

147.576.610

X. Etat des dettes

A. Ventilation des dettes à plus d'un an

Dettes financières à plus d'un an envers les établissements
de crédit dont la durée résiduelle est :

- de plus d'un an mais de cinq ans au plus	461.784.000
- de plus de cinq ans	<u>140.501.000</u>

602.285.000

B. Montant des dettes garanties

1. Par les pouvoirs publics belges

- Dettes à plus d'un an

Dettes financières envers les établissements
de crédit

602.285.000

- Dettes à un an au plus

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

73.299.676

675.584.676

C. 2. Impôts à payer

- Précompte professionnel à payer	29.614.041
- Précompte mobilier à payer	<u>608</u>

29.614.649

XI. Comptes de régularisation (Passif)

- Charges à imputer	9.454.699
- Recettes encaissées pour des transports non réalisés	64.112.206
- Loyers perçus d'avance	<u>80.187</u>

73.647.092

XII. Résultats d'exploitation

	Exercic. en cours	Exercic. précédent
A. Chiffre d'affaires net		
Recette du trafic	642.138.971	590.991.931
C. Personnel et frais de personnel		
1. Effectif moyen des ouvriers	964	986
des employés	164	171
du personnel de direction	15	14
total	1.143	1.171
2. Rémunérations, charges sociales et pensions		
a) rémunérations et autres avantages sociaux directs . . .	713.273.825	695.604.098
b) cotisations patronales d'assurances sociales	312.140.008	281.487.221
c) primes patronales pour assurances extra-légales	0	0
d) autres frais de personnel	118.548.279	125.169.996
e) pensions	88.417.243	87.327.952
total	1.232.379.355	1.189.589.267
D. Réductions de valeur afférentes		
2. Aux créances commerciales	387.988	353.373
E. Provisions pour risques et charges		
Dotations	159.365.238	103.558.406
Utilisations	106.568.866	100.002.481
F. Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	10.630.277	4.279.451
Autres charges	6.655.251	5.683.130

XVI. Autres taxes et impôts à charge de tiers

	Exercic. en cours	Exercic. précédent
A. Montant total des taxes sur la valeur ajoutée portées en compte :		
1. A l'entreprise (déductible)	101.701.200	66.776.885
2. Par l'entreprise	50.268.373	46.013.062
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
1. Précompte professionnel	200.690.661	192.296.473
2. Précompte mobilier	727	479

XVII. Droits et engagements hors bilan

A. 4. Engagements d'acquisition pour 245 oblitérateurs et 123 pupitres de télécommande	15.789.900
---	------------

D. Régime complémentaire de pension

L'allocation octroyée par la société à ses pensionnés et à leurs ayants droit résulte d'une convention collective. Cette allocation complète la pension légale de façon à assurer, aux bénéficiaires, des ressources en rapport avec le salaire d'activité de l'agent, de mêmes qualification et ancienneté.

Le compte « Pensions » a été conçu comme un compte commun à tous les agents, excluant de ce fait toute formation de pension à titre individuel. Il n'est, par conséquent, prévu aucune réserve mathématique, la charge « Pensions » étant supportée par le compte d'exploitation, suivant autorisation du Ministère des Communications.

Règles d'évaluation

- a) Tous les biens repris dans les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé.
Ils ont été évalués à leur valeur d'apport, d'acquisition ou de revient. Lorsque cette valeur initiale n'a pu être retrouvée, elle a fait l'objet d'une estimation.
L'amortissement des biens dont l'achat n'a pas été financé par emprunts est opéré intégralement dans l'année.
Pour les biens financés par emprunts, l'amortissement est pratiqué en principe au rythme des remboursements puisque la dotation mise à charge du compte d'exploitation est calculée de manière à couvrir les intérêts et les tranches de remboursement des emprunts.
- b) Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.
- c) Les provisions pour risques et charges sont alimentées :
 - pour la provision « grosses réparations » à raison de 1 F au kilomètre parcouru,
 - pour la provision « pneus » à raison de 1,50 F au kilomètre parcouru à partir du 15 mars 1984,
 - pour la provision « sinistres accidents tiers » à raison de 2% des recettes trafic brutes,
 - pour la provision « autres risques et charges » à concurrence des nécessités.
- d) Tous les autres éléments de l'actif et du passif figurent pour leur valeur comptable.

Publication des extraits des actes constitutifs et modificatifs des statuts

La société a été constituée par acte passé devant Monsieur le Ministre des Communications, le 23 avril 1964, conformément aux dispositions de la loi du 22 février 1961, relative à la création de sociétés de transports en commun urbains, par la fusion de la Société des transports Intercommunaux de l'Agglomération Liégeoise et de la Société des transports Intercommunaux de Liège-Seraing.

La constitution de la société a été approuvée par Arrêté royal du 28 avril 1964, publiée au Moniteur Belge du 9 mai 1964.

Modifications intervenues :

Les articles 43 et 46, par A. R. du 31 mai 1972 (M. B. du 17.6.1972).

L'article 30, par A. R. du 1er juin 1973 (M. B. du 1.4.1973).

L'ensemble des statuts par A. R. du 20 juillet 1978 (M. B. du 15.9.1978).

Extrait du rapport du collège des commissaires aux comptes

En conclusion, nous vous proposons d'adopter les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'Administration.

